

TARIFS TRANSPORTS SCOLAIRES DE PRADES		TARIFS A COMPTER DU 01/09/2023
TRANSPORT SCOLAIRE INTRA-MUROS A PRADES	1 VOYAGE PAR JOUR	7,00 €/MOIS
	2 VOYAGES PAR JOUR	10,00 €/MOIS
	3 VOYAGES PAR JOUR	13,00 €/MOIS

DEMANDE à l'assemblée de se prononcer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Ouï l'exposé de son Président, Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTTE d'augmenter les tarifs du transport scolaire intra-muros à Prades, réservé aux enfants scolarisés dans les écoles de Prades, comme suit :

TARIFS TRANSPORTS SCOLAIRES DE PRADES		TARIFS A COMPTER DU 01/09/2023
TRANSPORT SCOLAIRE INTRA-MUROS A PRADES	1 VOYAGE PAR JOUR	7,00 €/MOIS
	2 VOYAGES PAR JOUR	10,00 €/MOIS
	3 VOYAGES PAR JOUR	13,00 €/MOIS

DIT que cette modification tarifaire ne s'applique pas aux activités et services consommés avant le 01/09/2023 et qui feraient l'objet d'une post-facturation.

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces utiles concernant ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 29/06/2023

**Pour extrait, certifié conforme,
Le Président,**

Jean-Louis JALLAT

